



Revue Intelligence Stratégique
Journal des publications scientifiques

Volume 2, numéro 4

Avril-Juin 2019

p-ISSN : 3006-547X ; e-ISSN : 3006-5488

<https://doi.org/10.62912/>

**DEMOCRATIE AFRICAINE FACE AUX DEFIS DE LA BONNE GOUVERNANCE.
ANALYSE SUR LA REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO**

Martin SHALO DUDU

Assistant à l'Université Pédagogique Nationale/Kinshasa-RDC

RESUME

En Afrique, la question de la démocratie se pose avec acuité et simultanément, avec celle du mieux-être national. A la lecture de l'état de lieu de la gouvernance et de la démocratie, on ne peut pas faire abstraction de la situation visible et courante en République Démocratique du Congo. Mais celle-ci ne doit pas déterminer une perception figée qui renfermerait le Congo-Kinshasa dans une sorte de fatalité dominée par les conflits, la mauvaise gouvernance et une démocratie inachevée. La République Démocratique du Congo connaît une forte dynamique de changement qui se traduit entre autre par des performances nouvelles notées dans les domaines de la démocratie et la gouvernance. Il est question dans cet article d'identifier les obstacles et entraves qui freinent la bonne gouvernance, relever les défis et proposer les solutions en termes de perspectives.

Mots-clés : démocratie, bonne gouvernance, développement, RDC.

SUMMARY

In Africa, the question of democracy arises with acuity and simultaneously, with the national well-being. A reading of the state of the place of governance and democracy, we cannot ignore the visible and current situation in the Democratic Republic of Congo. But this should not determine a fixed perception which would contain the Congo-Kinshasa in a kind of fatality dominated by conflict, poor governance and an unfinished democracy. The Democratic Republic of Congo has experienced strong dynamic of change that translates between different with new performance noted in the areas of democracy and governance. It is in this article to identify obstacles and

barriers that impede good governance, the challenges and propose solutions in terms of prospects.

INTRODUCTION

L'état de l'Etat en Afrique constitue un enjeu fondamental dans la construction de la paix, de la démocratie et de la bonne gouvernance. En effet, après la fin de la Guerre Froide, avec la chute symbolique du Mur de Berlin, des dictatures sont tombées en Afrique, dont celle de Mobutu Sese Seko au Congo-Zaïre, qui est resté au pouvoir pendant plus de trois décennies.

La chute du régime mobutiste a été l'œuvre d'une rébellion de façade qui cachait mal une guerre d'invasion, avec un soubassement économique, dont les conséquences néfastes sont toujours perceptibles en République Démocratique du Congo, avec des conflits de basse intensité qui continuent à ajouter des victimes aux millions de morts déjà enregistrés depuis 1996.

Ces bouleversements violents ont provoqué la prise du pouvoir aussi bien en R.D. Congo qu'en Ouganda, au Rwanda, au Burundi, de la part d'une classe politique issue de rebellions "*de proxy*" des années '1990'.

Il s'agit, en d'autres termes, d'un phénomène régional, si pas soutenu, au moins toléré par la communauté internationale pour chasser les dictateurs au pouvoir depuis des décennies.

Ces régimes politiques issus de rebellions ont malheureusement continué à être adeptes, jusqu'aujourd'hui, d'une gouvernance violente et répressive, irrespectueuse aussi bien des droits de l'homme que des droits civils et politiques. Leur gestion économique, dans la majorité des cas, n'a pas assuré ni l'autonomie alimentaire de leurs populations et encore moins le développement durable de leurs pays. Sur le plan régional, le pillage entre Etats, de plus forts militairement sur les plus faibles, est encore en cours...

Dans beaucoup de pays africains, une classe dirigeante "kleptocratique" règne sur des masses ravagées par la faim, l'exposition à l'insécurité et dont la conscientisation politique et sociale est limitée par

l'analphabétisme de larges couches de la population. Cela abouti d'ailleurs à des migrations de masse vers l'Europe.

La République Démocratique du Congo est, non seulement, un des pays potentiellement les plus riches au monde grâce aux nombreuses ressources naturelles, mais aussi, le plus pauvre selon l'indice de développement humain, IDH, n'a pas surmonté ce paradoxe économique après la chute de Mobutu. Le régime de M. Kabila n'a pas réussi totalement de faire profiter sa population des richesses du pays, à travers une politique de développement durable.

Car son entourage serait constitué des élites politiques issues de rebellions armées, sont souvent stigmatisés à cause de la corruption généralisée, de la répression politique violente et de la "fracture sociale" entre les élites au pouvoir et le reste de la population.

Le développement de la République Démocratique du Congo est, avant tout, fonction de la bonne gouvernance.

La République Démocratique du Congo est souvent indexée par la communauté internationale à cause de la mauvaise gouvernance et l'absence de transparence dans la gestion de la chose publique. Ceci explique la présence et les interventions fréquentes des pays occidentaux par l'entremise de la politique d'ajustement structurel.¹

Ainsi, démocratie et bonne gouvernance deviennent indissociables. Car de nos jours, la démocratie est présentée comme meilleure des systèmes dans la gestion de l'Etat dans la mesure où elle fait triompher la volonté du plus grand nombre. Elle permet aussi à ce que les gouvernés se reconnaissent dans leurs gouvernants en vue de favoriser le mieux être collectif.

En tant que système favorisant la pluralité d'opinion, le système démocratique reste ouvert aux éventuelles critiques pour une remise en question. Se soumettant aussi au contrôle en vue de rendre compte par des

¹ KHOL J., *Les défis de la nouvelle RDC*, éd. FCK, Kinshasa, 2003, p. 27.

mécanismes prévus, la démocratie prône une gestion saine, d'où la problématique de la bonne gouvernance au sein de l'Etat.

Il sera, de ce fait, question de relever, dans ce travail, les entraves de la bonne gouvernance en République Démocratique du Congo et les perspectives.

La bonne gouvernance en République Démocratique du Congo resterait butée à des problèmes de nature diverse. L'état sous-développé du pays pourrait aussi expliquer cette cause. Pour ce faire, le pays devrait instaurer un réel Etat de droit en vue d'une paix forte et consolidée sur toute l'étendue du territoire national.

S'inscrivant dans une démarche dialectique, nous analyserons des contradictions permanentes entre les acteurs en présence de la démocratie en RDC afin d'orienter notre pensée.

Cette dissertation est structurée à quatre points ci-après : esquisse terminologique, entraves de la bonne gouvernance, défis de la bonne gouvernance ainsi que des perspectives et prospectives de la bonne gouvernance en République Démocratique du Congo.

I. ESSAI DE COMPREHENSION DES CONCEPTS

Dans ce point, il sera question de clarifier les concepts démocratie et bonne gouvernance qui font d'ailleurs l'objet de cette recherche.

I.1. Démocratie

Il est évident que tous les auteurs ne s'accordent pas par une définition unanime de la démocratie.

Robert Dhal² définit la démocratie comme le pouvoir de la majorité partagé avec la minorité et les autres groupes sociaux. Pour lui, le pouvoir démocratique est entre les mains de la majorité mais elle se diffuse, elle se compense grâce à des ajustements croisés de conflits qui surgissent entre les groupes multiples. (La recherche de compromis entre les différentes

² DHAL R., cité par MUKOKA, « APAD », Cours inédit L2, SSAP, SPA, UNIKIN, Kinshasa 2012, p. 12.

catégories socio-politiques, par ce que la démocratie soulève les antagonismes, on ne va pas vivre dans une société des conflits éternels ; voilà le sens de la dimension éthique de la démocratie.

Selon Sey Mourt, la démocratie est conçue comme un processus de la libéralisation de l'Etat et d'établissement de la justice sociale dans une forme concertée de progression vers un Etat de droit.³

Une démocratie est un système politique dans lequel tous les citoyens ayant qualité d'électeur votent à intervalle réguliers afin de choisir parmi les candidats en lice ceux qui seront responsable d'élaborer les politiques de l'Etat.⁴

Tocqueville⁵ pense que « la caractéristique des démocraties modernes réside dans l'opposition virtuelle entre le fait qu'une classe supérieure peu nombreuse détient des richesses et les ressources productives et le fait que la masse de la population détient grâce au droit de vote, le pouvoir politique : il est contradictoire que le peuple soit à la fois misérable et souverain ».

En effet, la démocratie est un régime politique dans lequel le peuple dispose de la souveraineté.

La démocratie dans le monde moderne, tend à désigner un lien social placé sous le signe de l'égalité et une politique susceptible d'exprimer l'idéal de liberté et d'autonomie du gouvernement humain. En s'inscrivant dans une perspective de démocratie pluraliste, l'alternance est donc un mode de dévolution du pouvoir dans une démocratie consistant dans le remplacement d'une majorité politique par une autre, au moyen de l'exercice du droit de vote.

³ SEY M., cité par MAMBE, « Processus de démocratisation et crise politique au Zaïre », Mémoire de Licence en SPA, UNIKIN, Kinshasa, 1996 ; TSHILUMBA, T., « La non-participation de l'UDPS au processus Electoral 2005-2006, causes et conséquences », Mémoire de Licence en SPA, UNIKIN, Kinshasa, 2009, p. 11.

⁴ SHIVELY W., *Pouvoir et décision*, Chenelière, MC Graw-Hill, 2004, p. 85.

⁵ RONSAVALLON P., cité par MUKOKA N., *Loc. cit.*

I. 2. Bonne gouvernance

La gouvernance n'a jamais fait l'objet d'une définition précise dans le contexte des politiques de développement si bien que d'aucuns voient une certaine confusion.

Ainsi, il conviendrait plutôt de tenter de trouver une définition très large de la gouvernance, passant en revue les définitions d'auteurs. En effet, la Banque Mondiale⁶ définit la bonne gouvernance comme les traditions et institutions par lesquelles l'autorité est exercée dans un pays pour le bien commun.

Elle traduit ici la gouvernance comme « la manière par laquelle le pouvoir est exercé dans la gestion des ressources économiques et sociales d'un pays au service du développement.

De son côté, Chiunda Hengelela⁷ définit la bonne gouvernance comme étant les besoins de gouvernement des hommes et des choses.

C'est une aventure acquise à la recherche de meilleurs systèmes de gestion des hommes et des biens, l'intégration de processus de décision, de leur efficacité mais, aussi de leur légitimité.

Lamy définit la bonne gouvernance comme une capacité de décision d'un genre nouveau, fruit de la négociation permanente entre parties permanentes, entre acteurs sociaux, dans le cadre d'une entreprise, d'un Etat, d'une ville autour d'un problème à résoudre.⁸

Ces derniers auteurs mettent l'accent sur les acteurs de la bonne gouvernance ainsi que l'objet de celle-ci.

Pour Boeninger, la bonne gouvernance se réfère à la meilleure gestion de la chose publique basée sur les respects des principes tels que la

⁶ Banque Mondiale, *L'Afrique subsaharienne ; de la crise à une croissance durable. Etude des perspectives à long terme*, Banque Mondiale, Washington D.C, 2016, p. 58.

⁷ CHIUNDA H., « Acteurs de la bonne gouvernance en RDC post-électorale », dans *Congo-Afrique*, n° 423, Kinshasa, pp. 203-216.

⁸ LAMY P., « la gouvernance, utopie ou Chimène ? », dans *Etudes*, n°4022, Paris, février 2017, p. 160.

transparence et la responsabilité avec des dirigeants devant rendre compte. Elle fustige la corruption et postule l'existence d'un pouvoir judiciaire indépendant, le respect des droits de l'homme et libertés d'association permettant l'émergence d'une société civile forte et organisée.⁹

Celle-ci nous paraît complète, car elle fait allusion aux acteurs, à l'objet et à l'élément capital qu'est le renforcement du pouvoir judiciaire.

Il y a donc lieu de retenir quelques éléments communs à ces différentes définitions. Il s'agit de la gestion transparente de la chose publique, de la responsabilité des gouvernants, et l'obligation de rendre compte de leur gestion, du refus de la corruption, de la participation collective au destin commun, du respect des droits de l'homme, de la démocratie et de l'Etat de droit.

Les critères pouvant permettre la bonne gouvernance en République Démocratique du Congo qui ont retenu notre attention dans le cadre de cette étude, sont les suivants :

I. 2. 1. La paix

La bonne gouvernance commence avec une situation de paix, où la sécurité de personnes et de leurs biens est assurée et les conflits réduits. Ceci nécessite à ce que l'armée et la police exercent leur rôle de protection et se comportent comme des partenaires des citoyens.

I. 2. 2. La cohésion sociale

La bonne gouvernance implique bien une cohésion sociale forte, basée sur la confiance mutuelle entre les autorités, les élus, la population, le secteur privé et la société civile. Tout le monde connaît le rôle qu'il doit jouer pour la bonne marche de sa société. Ainsi, cette cohésion implique une remise en cause de soi-même.¹⁰

⁹ CHIUNDA H., *Op. cit.* p. 155.

¹⁰ KLAVER D., *Promouvoir la bonne gouvernance des entités territoriales décentralisées et des provinces en RDC*, éd. Coroid, Kinshasa, 2010, p. 66.

I. 2. 3. La justice qui tient compte des droits et devoirs de chacun

Dans une situation de bonne gouvernance, la justice est efficace, indépendante et appliquée de la même manière pour tous. L'on devra lutter contre l'impunité et sanctionner la corruption.

I. 2. 4. La volonté politique

La volonté politique se montre notamment à travers la promulgation de loi et de décrets nécessaires à la réussite du processus de décentralisation. A ceci s'ajoutent les textes qui clarifient le statut de la fonction publique provinciale et rurale. Ces textes tiennent compte des réalités tant nationales, provinciales que locales. Après leur promulgation, ces textes sont clairement et nettement appliqués, sans obstruction.

Le cas de la décentralisation par exemple, la volonté politique se confirme par la rétrocession effective des taxes aux provinces et aux entités territoriales décentralisées ou par la retenue de ces taxes à la source. Les mécanismes d'accompagnement des autorités nationales et provinciales en ce qui concerne le processus de décentralisation et de transfert des compétences, sont également des signes de volonté politique.

I. 2. 5. Une gestion transparente des ressources

Ce groupe de critères traite le cycle de gestion du développement au niveau national jusqu'aux entités décentralisées. Ce cycle commence par l'élaboration des plans de développement local (PDL) sur base du plan d'action prioritaire.

Le budget qui sera préparé pour la gestion des ETD est élaboré et le plan est mis en œuvre, suivi et révisé nécessaire. Ce cycle de gestion est soumis à une évaluation qui contrôle la corrélation entre les dépenses et les réalisations.

Pour mener à bien ce développement, un cadre de centralisation représentatif participe à la prise de décision dans toutes les étapes. Si nécessaire, il peut être appuyé par un bureau d'étude local. La mobilisation civile, le pouvoir public, le secteur privé et les partenaires techniques deviennent plus facile à cause de la participation à la prise de décision.

Grâce à ce cadre de concertation, la population demande davantage des comptes aux dirigeants. Les gouvernés et gouvernants connaissent leurs droits et devoirs. Les relations de recevabilité entre les différents acteurs privilégient le dialogue à la confrontation.

Après les élections, il incombera aux élus de contrôler la mobilisation et l'utilisation des ressources de la cité et d'assainir la gestion des recettes et celle des ressources. Ce contrôle s'effectuera au nom de la population.

I. 2. 6. La répartition équitable des richesses

Plusieurs ETD ont des ressources importantes qui seront davantage rendues disponibles pour le développement économique local. Les redevances et les taxes payées par les entreprises sont rétrocédées aux entités territoriales décentralisées et elles génèrent des emplois pour la population locale. L'accès de la population aux ressources naturelles est assuré par des contrats légaux.

Les routes de desserte agricole réhabilitées permettent aux producteurs l'écoulement facile de leurs produits. Grâce à la diminution « des tracasseries » de la part des agents de l'Etat, un climat d'affaires s'installe et permet des investissements privés.

I. 2. 7. Leaders bien formés et responsables

Ici, il s'agit de leader recruté en fonction de ses compétences professionnelles et non en fonction de ses relations personnelles.

II. ENTRAVES DE LA BONNE GOUVERNANCE

La bonne gouvernance en République Démocratique du Congo est butée à plusieurs problèmes. Ces problèmes sont liés à la pratique du tribalisme, du favoritisme, du clientélisme mais surtout la corruption, les détournements, l'impunité, la privatisation de l'Etat.¹¹

¹¹ TAMBWE N., « La corruption dans l'administration publique congolaise : de la corruption-suivie à la privatisation de l'Etat », dans *Analyses sociales*, vol. X, Octobre 2007, p. 32.

II. 1. La Corruption

La conceptualisation de la corruption en République Démocratique du Congo est une dégradation de la santé morale d'un ordre politique fondé sur les antivalets existant depuis la décolonisation. Mais cette situation a été amplifiée sous la 2^{ème} République. Tout ceci a abouti à la détérioration des conditions économiques, sociales, juridiques et politiques de l'Etat.

Cette situation de corruption est due aux conditions sociales des agents dans les secteurs publics. De ce fait, on peut affirmer que les faits corruptibles relèvent de la simple conjoncture. Il suffit que les conditions sociales des agents publics soient améliorées pour éradiquer progressivement cette pratique de la corruption.

La bonne gouvernance fustige la corruption. Elle exclut cette dernière dans sa pratique et la combat si elle apparaît.

Le chef de l'Etat a promulgué le Décret du 30 janvier 1940 tel que modifié jusqu'au 31 décembre 2009 et ses dispositions complémentaires du livre II du code pénal congolais. Cette loi prend en compte les dispositions de la convention de Nations-Unies contre la corruption et la convention de l'Union Africaine sur la prévention et la lutte contre la corruption.¹² C'est à ce titre que le Chef de l'Etat annonça la nomination à l'issue des travaux des concertations nationales le 23 octobre 2013, d'un Conseiller chargé de la lutte contre la corruption.

Il est à noter que cette loi introduit les innovations par rapport aux dispositions relatives à la corruption dans le code pénal congolais. D'où la nécessité de vulgarisation de cette loi aux autorités locales. La corruption se confond souvent au détournement.

II. 2. Les Détournements

Le détournement est une pratique qui est fréquente en République Démocratique du Congo. Fait prévu et puni par l'article 145 du code pénal

¹² L'art. 147 du décret du 30 Janvier 1940 portant code pénal congolais tel que modifié et complété à ce jour.

congolais livre II. Il est une utilisation, hors de sa destination, d'un bien, d'une voix de droit ou d'un pouvoir.

Ce que nous déplorons, s'il y a même des dénonciations en matière de détournement, il n'y a presque pas de poursuites judiciaires. Ce qui caractérise l'impunité.

II. 3. L'impunité

Les malversations politiques et économiques tels que le détournement, la corruption, la concussion, l'abus de confiance, etc., auxquelles il n'est donné aucune sanction laissent également leurs auteurs agir impunément.

Faisons un regard aux autorités publiques qui détournent des fonds publics à des fins personnelles, à tous ceux qui ont pillé et pillent les ressources naturelles du pays, les exploitent au détriment de la population locale ou encore, les échangent en contre bande contre les armes ou pour financer les milices, rebelles encore actifs dans le sol congolais.

Ainsi donc, l'impunité est la situation par laquelle résulte l'absence de sanctions pénales contre un ou des individus accusés d'avoir commis des crimes.¹³

Parfois, le code pénal congolais punit les actes qui tombent dans les malversations économiques et financières des agents mais personne ne s'inquiète, car la sanction ne se prononce pas. En République Démocratique du Congo, les obstacles qui ont trait à l'impunité sont : l'absence d'enquête judiciaire et de poursuite par l'Etat, que ce soit par manque de moyens ou par complaisance ; les difficultés d'accéder aux archives administratives, judiciaires, militaires, soit qu'elles ont été détruites, soit qu'elles sont mises sous secret ; les difficultés de recueillir les témoignages des victimes à cause de risques de représailles ; l'immunité des auteurs des détournements, des corruptions...

¹³ D'ARGENT P., « Réconciliation, impunité, amnistie, quel droit pour quel mot ? » dans *La revue nouvelle*, n°333, novembre 2016, p. 37.

III. DEFIS INTERPELLATEURS POUR LA BONNE GOUVERNANCE EN RDC

La bonne gouvernance est la manière de comment sont gérées les ressources économiques et sociales d'un pays à l'appui de son développement.¹⁴

Lorsque d'une manière générale, l'idée de gouvernance renvoie à « un pilotage pragmatique des pouvoirs », l'insistance devenue normative sur la « bonne gouvernance » indique l'exigence d'un gouvernement des hommes et d'une administration ainsi que la gestion des choses qui soit démocratique et efficace, et donc juste et responsable, fondée sur le droit et l'équité, la transparence et l'implication des auteurs.

Dans le contexte de la bonne gouvernance en République Démocratique du Congo, il semble important de prendre en compte de facteurs importants ci-après : une situation de sous-développement économique fortement marquée par une mondialisation accélérée et une pauvreté en grave extension ; un cadre politique marqué par une disparité des processus et niveaux de démocratisation ; un besoin général de consolidation de la démocratie soumise à l'épreuve de la pauvreté, des inégalités, de l'analphabétisme et d'une fréquente utilisation de l'Etat comme source irrégulière d'enrichissement ; une fragilité de l'Etat de droit et de la paix civile dans certaines zones en situation de crise politique et de conflit armé et un cadre socio-politique marqué par une forte dynamique évolutive déterminée par l'histoire, la culture et la démographie.

On note également de grandes disparités économiques nationales et sociales dans un cadre géographique et humain porteur de grandes richesses naturelles et culturelles.

La bonne gouvernance est très importante pour la République Démocratique du Congo, non seulement, pour la construction de la paix et de la sécurité, mais aussi, pour son développement socio-économique qui passe par l'éradication de la pauvreté.

¹⁴ Banque Mondiale, « Développement durable : critique de la notion de bonne gouvernance II », disponible sur dimptdurable.blospot.com, mai 2017, consulté le 7 Mai 2017.

IV. PERSPECTIVES ET PROSPECTIVES DE LA BONNE GOUVERNANCE EN RD CONGO

L'analyse perspective et prospective sur la bonne gouvernance en République Démocratique du Congo, nous amène à proposer trois plans.

Dans le premier, l'accent doit être mis sur la paix. Dans ce cadre, les acteurs politiques et la population se concertent sous l'arbre à palabres (recours à l'authenticité/Afrique noire) pour analyser et résoudre leurs problèmes. Les services de l'Etat sont bien organisés et exécutent la politique nationale.

Dans le deuxième plan, nous assistons à une société où les antivaleurs disparaîtraient. Ici, la situation de la bonne gouvernance se présentera par la paix, la défense du territoire et la sécurité sont assurées. L'appareil judiciaire est opérationnel ; la volonté politique pour le développement existe ; des lois sont promulguées et appliquées ; les organes délibérants, les élus et les PDL sont fonctionnels ; des territoires et les ETD collaborent de façon harmonisée et les cadres de concertation sont opérationnels au niveau des ETD. Sur le plan psycho-social, la cohésion sociale et la confiance sont assurées et les mentalités des uns et des autres changent ; tous les acteurs sont formés et informés ; les services publics sont bien équipés et les agents des ETD sont compétents, crédibles et représentatifs ; etc.

Le troisième et dernier plan est symbolisé par un arbre. Les racines présentent les moyens, telles que la primauté de la loi, la justice pour tous, la paix et la mise en valeur des potentialités locales. L'homme dans le tronc d'arbre représente le leadership responsable qui soutient le pays et le transforme en un pays idéal.

Ce leadership est basé sur la concertation, symbolisé par une table dans le tronc. Les résultats de ce leadership et de cette concertation sont symbolisés par les feuilles de l'arbre.

Les changements prévus au niveau national sont : des infrastructures fonctionnelles de base ; la sécurité sur les routes ; le démantèlement des

réseaux mafieux ; la détention de détournement des deniers publics (sanctions) ; le respect des droits de l'homme ; l'utilisation d'une seule monnaie sur toute l'étendue du territoire national (Franc congolais : symbole de l'unité nationale et du développement économique).

CONCLUSION

La République Démocratique du Congo se trouve dans une situation de sous-développement socio-économique fortement marquée par une mondialisation accélérée et une pauvreté en grave extension.

Elle regorge un besoin général de consolidation de la démocratie soumise à l'épreuve de la pauvreté, des inégalités et d'une fréquente utilisation des ressources de l'Etat comme moyen irrégulier d'enrichissement ; ainsi qu'une fragilité de l'Etat de droit et de la paix civile dans certaines zones des conflits armés.

Le gouvernement, les partenaires en développement et toutes les bonnes volontés préoccupées par la gestion efficace et efficiente de l'Etat et du patrimoine national sont ici priés à collaborer en vue d'instituer la culture de la bonne gouvernance en République Démocratique du Congo, culture sans laquelle l'avenir de son peuple et de sa nation restera sombre sur tous les plans.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Banque Mondiale, « Développement durable : critique de la notion de bonne gouvernance II », disponible sur *dimptdurable.blospot.com*.
- Banque Mondiale, *L'Afrique subsaharienne ; de la crise à une croissance durable. Etude des perspectives à long terme*, Banque Mondiale, Washington D.C, 2016.
- CHIUNDA H., « Acteurs de la bonne gouvernance en RDC post-électorale », dans *Congo-Afrique*, n° 423, Kinshasa.
- D'ARGENT P., « Réconciliation, impunité, amnistie, quel droit pour quel mot ? » dans *La revue nouvelle*, n°333, novembre 2016.
- KHOL J., *Les défis de la nouvelle RDC*, éd. FCK, Kinshasa, 2003.

-
- KLAVAR D., *Promouvoir la bonne gouvernance des entités territoriales décentralisées et des provinces en RDC*, éd. Coroid, Kinshasa, 2010.
- LAMY P., « La gouvernance, utopie ou Chimène ? », *dans Etudes*, n°4022, Paris, février 2017.
- MAMBE, « Processus de démocratisation et crise politique au Zaïre », Mémoire de Licence en SPA, UNIKIN, Kinshasa, 1996.
- MUKOKA, « APAD », Cours inédit L2, SSAP, SPA, UNIKIN, Kinshasa 2012.
- SHIVELY W., *Pouvoir et décision*, Chenelière, MC Graw-Hill, 2004.
- TAMBWE N., « La corruption dans l'administration publique congolaise : de la corruption-suivie à la privatisation de l'Etat », *dans Analyses sociales*, vol. X, Octobre 2007.
- TSHILUMBA T., « La non-participation de l'UDPS au processus Electoral 2005-2006, causes et conséquences », Mémoire de Licence en SPA, UNIKIN, Kinshasa, 2009.